

Cités, campagnes et centres locaux en Gaule narbonnaise aux premiers siècles du Moyen Age (V-IXe s.) : une nouvelle géographie, de nouveaux liens

Laurent Schneider*

Depuis une vingtaine d'années, le développement de l'archéologie de terrain et l'accession de la prospection au sol au rang de méthode archéologique ont contribué à décloisonner un champ de la recherche qui demeurait en grande partie hermétique. Le haut Moyen Age languedocien sort peu à peu de l'ombre dans laquelle il était plongé. Pour autant, les progrès accomplis dans le renouvellement des données sont bien loin encore d'avoir levé toutes nos incertitudes. Les nouvelles enquêtes archéologiques qui se développent sont difficiles à mettre en œuvre, parce qu'elles demandent des moyens humains et financiers importants et sont de fait confrontées à des principes de réalités qui fragilisent les équipes et les initiatives. L'archéologie préventive compense une partie de ces difficultés mais introduit par essence une part de hasard dans les découvertes qui provoque une dispersion des données avec laquelle il faut malgré tout composer. Il importe de garder à l'esprit la réalité de ces contraintes. Les progrès sont indéniables mais encore inégaux et le chemin à parcourir reste long. Si la synthèse est sans doute encore prématurée, on commence néanmoins à pouvoir porter un nouveau regard sur le haut Moyen Age de la Gaule Méditerranéenne. Je voudrai ici exposer quelques tendances des recherches en cours en présentant quelques un des dossiers archéologiques qui participent à ce renouvellement des connaissances. Cette contribution qui fait suite à de récents bilans archéologiques, parfois encore sous-presse, s'inscrit aussi dans les réflexions actuelles des études conduites sur la représentation et la gestion de l'espace ou la fluidité des structures territoriales entre Antiquité et Moyen Age (Raynaud 2001a et b, Schneider 2005 et 2007a et b, Lauwers, Ripart sous presse). Mon propos tentera dès lors de présenter la séquence des Ve et VIIIe s. de la province de Narbonnaise comme une phase d'émergence et de multiplication de nouveaux lieux centraux associés à des ressorts économiques désormais plus étroits : le temps des *loca*

Après avoir envisagé l'évolution des cadres institutionnels marqués par l'émiettement des cadres territoriaux de la cité civique (développement de nouveaux évêchés et de nouveaux chefs-lieux comtaux), nous envisagerons au niveau immédiatement sous jacent la multiplication des centres locaux, *castra* et lieux valorisés par la topographie chrétienne puis par les implantations monastiques rurales de la fin du VIIIe s. et du début du IXe s. Enfin dans une dernière partie seront évoquées les dynamiques du peuplement régional et les inégalités des expériences du haut Moyen Age perçues à travers les évolutions spécifiques de différents bassins de peuplement.

1. Les cadres institutionnels : cités, chefs-lieux et territoires

Malgré de nombreux remaniements territoriaux et des amputations, l'ancienne province romaine de Narbonnaise Iere a constitué, entre le VIe s. et le Xe s. un bloc territorial qui a conservé une certaine identité géopolitique. Les limites administratives de la province fréquemment réajustées se sont progressivement muées en frontière régaliennne et ethnique au

* Cnrs-Université d'Aix-Marseille I

Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne (UMR.6572)

cours des VI-VIIIe s. Les néologismes, parfois d'origine ethnique (Septimanie, Gothie) dont usèrent mérovingiens et carolingiens pour désigner la *Gallia provincia* du royaume de Tolède, témoignent également de la spécificité géopolitique d'un espace périphérique, tôt urbanisé et disposant d'une large ouverture maritime mais longtemps demeuré aux marges de différents *sedes regiae*. La "région" est clairement désignée sous le nom de Septimanie dans l'*ordinatio imperii* de 817 et dans le courant du Xe s. encore, des scribes locaux comme ceux de la cathédrale de Béziers n'hésitent pas à localiser des biens *in regno Septimanie*. Le concile de Jonquières qui releva, en 909, de l'excommunication le comte Suniarius, s'est d'ailleurs tenu *in regno Septimaniae*¹

Si le réseau des cités civiques qui forma l'ossature de cette province, entre Antiquité et Moyen Age est demeuré stable, il convient néanmoins de souligner la vigueur du mouvement qui, à la fin de l'Antiquité, contribua à dissocier les villes antiques de leur territoire historique. L'essor des évêchés que connut la province au cours du VIe s. marque au delà des stricts progrès de la mission chrétienne, un profond bouleversement de l'organisation territoriale antique et des anciennes hiérarchies urbaines. Par la suite, le développement de nouveaux pôles comtaux contribua encore à accentuer le morcellement de l'espace régional en un conglomérat de territoires et de "places centrales" peu ou mal hiérarchisés.

1.1. La régression de l'emprise territoriale des villes

Vers 400, la *Noticia Galliarum* recense en Narbonnaise Première, cinq cités (Toulouse, Narbonne, Béziers, Lodève et Nîmes) ainsi qu'un *castrum* (Uzès), le seul d'ailleurs qui soit mentionné comme tel dans ce document dressé par l'administration civile. Moins de deux siècles plus tard, dans le dernier tiers du VIe s., la province désormais rattachée au *regnum* de Tolède, après avoir été amputée de Toulouse et d'Uzès, ne compte plus que quatre cités d'origine antique tandis qu'ont émergé quatre nouveaux évêchés. Agde, le plus ancien a été institué avant 506, dans une petite agglomération portuaire, aux portes de Béziers, à un moment où dans cette dernière cité le siège épiscopal semble avoir été vacant. Deux autres évêchés ont relevé d'anciennes agglomérations qui n'étaient pas dépourvues d'histoire. Elne, un ancien *vicus* jadis mentionné par Tite-Live et Pline, qualifié de *castrum* au milieu du IVe s. reçut un évêque avant 572, tandis que Carcassonne, ancienne colonie tôt déclassée, *castellum* au IIIe s. accueillit à son tour un siège épiscopal stable avant 589. Enfin, un îlot du littoral sur lequel s'était développée une nouvelle agglomération portuaire au cours du Ve s. fut promu lui aussi par l'organisation ecclésiastique avant 589 (Schneider sous presse b).

Ces nouveaux évêchés. ont doublé la maille des cités de la province au cours du VIe s. et constitué par là même autant de points d'ancrage supplémentaires susceptibles d'avoir bouleversé les polarités du champ social (**Fig.1**). Dans un contexte politique spécifique, marqué par le maintien prolongé de cette terre gauloise au sein du *regnum* wisigoth, le particularisme de la province s'exprime au cours du VIe s. dans un processus de fragmentation de l'espace de plus en plus complexe. Huit évêchés pour un si petit territoire réduit à une bande littorale soulignée par une toile de fond montagnarde constituent un trait de développement spécifique qui implique un changement de liens entre ville et campagne, entre ville et territoire, en introduisant une certaine distanciation vis-à-vis des principes même de la territorialité antique (Lauwers, Ripart sous-pressé).

¹. À Béziers, des biens localisés à proximité de la ville sont situés en 918 *in regno Septimanie, in comitatu et territorio Biterrensi* (*Livre Noir de Béziers*, n°17 ; même formule dans les actes n°19 de 933, n°33 de 969 et n°37 de 975). Concile de Jonquières (Hérault) de 909 (*HGL*, t. V, c. 126-127). En 877, un diplôme de Charles le Chauve octroie par ailleurs divers biens à Oliba comte de Carcassonne, biens localisés *in Gotia et in variis comitatibus Gotiae* (RCL, n°30, p.51)

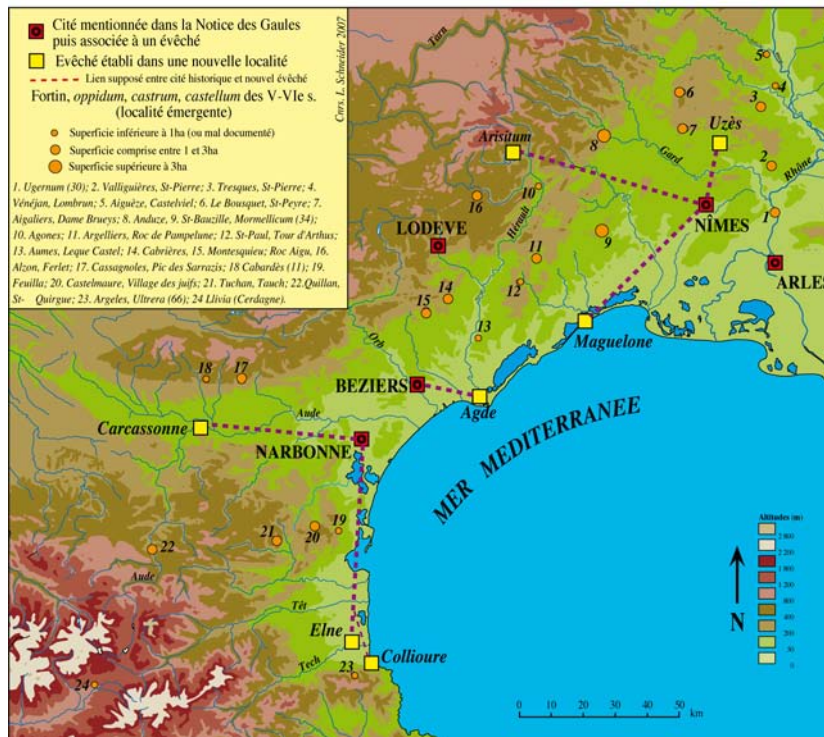


Fig. 1. : Evêchés et « oppida » du VIe siècle en Gaule narbonnaise (CNRS. L.Schneider 2007)

L'émergence de ces nouvelles cités épiscopales, dans des localités hétérogènes - anciennes colonies, ports, *castrum* ou *vici* - n'implique pas seulement un démembrement, soudain ou progressif, des cités antiques de Nîmes, Narbonne ou Béziers, elle introduit également une soumission à un réseau épiscopal par le biais des possessions d'églises rurales.

La relecture d'un passage de Grégoire de Tours relatif à l'institution d'un nouvel évêché dans le *vicus* d'*Arisitum*, entre cause du Larzac et Cévennes, aux confins des cités antiques de Nîmes, Rodez et Lodève en apporte un témoignage possible. Dans le contexte des luttes territoriales entre Francs et Wisigoths, cette zone fut rattachée au *regnum* de Sigebert par l'institution d'un nouvel évêché. Le transfert de souveraineté sur ces terres de marge où aucun accommodement à une structure territoriale préexistante ne paraissait possible, s'appuya de fait sur la gestion des églises "autrefois administrées par les Goths" qui furent confiées au nouvel évêque². Autrement dit, le "diocèse" d'*Arisitum* semble avoir été défini par la somme des églises rattachées au nouveau siège épiscopal et non pas strictement par un territoire. Cela implique d'une part le développement de nouveaux liens sociaux entre les communautés qui se rassemblaient rituellement autour des quinze sanctuaires de cette vallée et cela souligne d'autre part l'existence de nouvelles tensions dans les liens spatiaux qui liaient autrefois les cités historiques à leur territoire. La carte épiscopale qui finit par être ébauchée dans le dernier tiers du VIe s. a doublé le maillage des cités et provoqué de fait de nouvelles concurrences entre différents lieux de pouvoir. Cette tendance au morcellement des espaces relève d'un phénomène général observé ailleurs en Occident (De Jong, Theuvs 2001). Elle semble atteindre cependant une acmé particulière dans la province de Narbonnaise ou l'espace septimanie, non seulement du fait de sa position périphérique entre les blocs Francs, Wisigoths et Burgondes, mais peut-être aussi parce qu'elle relevait d'un *regnum* où l'unité religieuse n'était pas réalisée.

² Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, V, 5, MGH, *Scriptores rerum Merovingiarum*, t. I. Sur le commentaire de ce passage voir également Schneider 2008.

1.2. Une faiblesse institutionnelle des agents territoriaux wisigoths ?

Les relais de l'administration centrale dans la province gauloise du *regnum* de Tolède demeurent peu étudiés. Jusqu'à la mort d'Amalaric à Barcelone, la zone côtière narbonnaise semble avoir conservé une certaine prééminence dans la sphère du pouvoir wisigothique. Le partage du royaume, en 567 permit encore à Narbonne de redevenir résidence royale sous le court règne de Liuva (568-573). C'est d'ailleurs à son gouvernement que l'historiographie régionale a tenté de rattacher la réorganisation des deux plus grandes cités historiques de la province, Narbonne et Nîmes, par la création de trois nouveaux évêchés, Elne, Carcassonne et Maguelone. On ignore cependant si cette construction fit ou non l'objet d'un même programme. Céline Martin (2003, 165-175) en revanche, a souligné que le contrôle de l'échelon des provinces par le pouvoir royal semble caractérisé par une certaine faiblesse institutionnelle, au moins jusqu'aux dernières décennies du VIIe s. En Narbonnaise, Grégoire de Tours évoque bien l'existence d'un comte dans la cité d'Agde, deux comtes contemporains sont connus à Narbonne dans la dernière décennie du VIe s. et au seuil du VIIe s. les compétences de Bulgar, *comes narbonnae*, paraissent étendues, mais l'on ignore si ces charges doivent s'entendre comme de simples dignités, si elles étaient véritablement associées à un mandat territorial, si elles avaient ou non un caractère permanent et si elles impliquaient déjà une forme d'unification des compétences civiles et militaires. Imaginer que chaque cité disposa d'un comte particulier avant l'intégration à l'*imperium* franc relève d'une conjecture bien incertaine. Seule Nîmes peut-être disposa d'une valeur particulière, du fait de sa position frontalière et du statut que lui procurait la garde de son puissant *castrum* urbain aménagé dans l'ancien amphithéâtre romain. La relation de la sédition autonomiste de la province en 672-73 que nous a laissée Julien de Tolède en constitue l'un des principaux témoignages³. La révolte a été conduite dans un premier temps par Ilderic, comte de Nîmes, et non par un comte narbonnais. Malgré le caractère détaillé du récit, qui va jusqu'à établir la liste nominative des conjurés, aucune allusion n'est faite à un quelconque dux de la province, pas plus qu'il n'est fait mention en dehors d'Ilderic d'un autre *comes civitatis* parmi les conjurés. A Narbonne, le *defensor* loyaliste de la cité n'est autre que l'évêque tandis que les principaux soutiens d'Ilderic sont également des évêques. L'organisation des pouvoirs semble encore imparfaite et relève d'une situation institutionnelle encore peu ou mal territorialisée.

Ce n'est qu'à la suite de cette rébellion qu'un *ducatus* de *Gallia* fut finalement créé et c'est peut-être sur cette base institutionnelle que reposa le gouvernement de la province lorsque celle-ci se retrouva dans une quasi-autonomie au moment où la poussée musulmane s'exerçait dans la péninsule ibérique.

1.3. L'intégration à l'imperium et la multiplication des comtés.

Les capacités d'initiative des élites locales se mesurent dans les négociations qui ouvrirent les portes de la Narbonnaise à Pépin le Bref. D'après la chronique d'Uzès, c'est un Goth répondant au nom de *Misemundis* qui livra au roi franc, non pas un ensemble territorial au sens propre mais des localités définies par le nom de quatre villes (*urbs*), Nîmes, Maguelone, Agde et Béziers qui étaient toutes des centres épiscopaux. La zone occidentale (Narbonne, Carcassonne et Elne) échappait encore au souverain, mais cela permit à Pépin d'introduire sur place un premier comte Franc dont l'autorité s'étendit sur deux centres épiscopaux, Nîmes et Uzès. Le *comitatus* n'était donc pas nécessairement corrélatif au strict cadre des cités, mais pouvait s'accompagner de différents types de regroupement. Du reste,

³Julien de Tolède, *Histoire de Wamba, Corpus Christianorum, Series Latina*, t. 115 (éd. W. Lewison) Turnhout, 1976, p. 213-214.

une trentaine d'années plus tard, en 797, Nîmes et Uzès n'avaient plus de comte et l'on du établir une nouvelle administration en désignant parmi les juges des *vices domini*, l'un pour Nîmes, l'autre pour Uzès⁴. Dans ce geste se trouve peut-être l'origine des futurs vicomtes de Gothie, car par la suite, on ne trouve plus de comte particulier à Nîmes. Cela suggère surtout que tous les comtés n'étaient pas égaux et qu'il exista tôt une hiérarchie entre eux. On ne connaît d'ailleurs aucun comte particulier pour Lodève tandis que les occurrences sont rares pour Agde et Béziers et disparaissent à Narbonne dès la première moitié du IXe s. Dans l'ancien *territorium* antique de Nîmes, en revanche, un nouveau siège comtal avait été installé dans le chef-lieu épiscopal de Maguelone, l'un des évêchés les plus récents, institué dans le dernier tiers du VIe s. seulement. Selon le témoignage d'Ardon d'Aniane, le siège comtal était tenu au milieu du VIIIe s. par le père de Witiza⁵. On sait par ailleurs le rôle que Witiza, un personnage plus connu sous le nom de Saint-Benoît d'Aniane, joua dans l'intégration de la province à l'*imperium* mais l'on a encore peu mis en rapport son nom avec l'un des derniers souverains wisigoths. Ce nouveau siège comtal, lié à un centre épiscopal, ne fut pas stable pour autant. Le siège fut déplacé au cours du IXe s. dans le *castrum* de Substantion, une ancienne station routière gallo-romaine jalonnant la voie domitienne au point de franchissement du Lez. Ainsi, dans le dernier tiers du IXe s., l'ancienne cité antique de Nîmes comportait désormais un conglomérat de territoires, flous et mal hiérarchisés, dans lequel s'étaient affirmés deux évêchés nouveaux ainsi qu'un siège comtal plus récent établi dans une localité distincte des centres épiscopaux. Cet éclatement des lieux de pouvoir qui laisse ouverte la voie à des combinaisons multiples affranchies ou non des cadres anciens, n'est pas propre à l'évolution de la cité de Nîmes. Dans la partie occidentale de la province, d'autres chefs-lieux comtaux ont émergé à distance des anciens centres épiscopaux comme l'attestent le cas du *comitatus* de Razès entre Narbonne et Carcassonne, celui de Ruscino dans le "diocèse d'Elne" et mieux encore le mouvement d'émiettement des comtés pyrénéens qui se prolongea jusqu'au cœur du Xe s. A l'échelon local la société du haut Moyen Age s'organisait autour de lieux centraux de plus en plus nombreux et d'espaces de moins en moins hiérarchisés et surtout mal définis.

Au delà de ces aspects institutionnels, l'archéologie commence à mieux nous faire mesurer l'importance et la diversité de ces différents lieux de pouvoir qui assurent la promotion de sites nouveaux ou au contraire le relèvement d'établissements anciens, trajectoires multiples d'une société en mouvement qui perturbe la vieille organisation territoriale des cités antiques.

2. Genèse de l'enracinement des pouvoirs locaux : la nouvelle strate des "lieux centraux"

2.1. *Oppida et castra tardo-antiques : un chantier en cours de la recherche régionale*

La réoccupation de différents sites de hauteur au cours de l'Antiquité tardive est un phénomène reconnu depuis plusieurs décennies mais curieusement, celui-ci n'a guère fait l'objet de programme de recherche spécifique jusqu'au début des années 2000. Les sources littéraires, Grégoire de Tours notamment, ont souvent été utilisées par de nombreux auteurs pour présenter la Septimanie comme "hérissée de *castra*", mais les tableaux proposés se résument le plus souvent à quelques lignes soulignant principalement la topographie naturelle

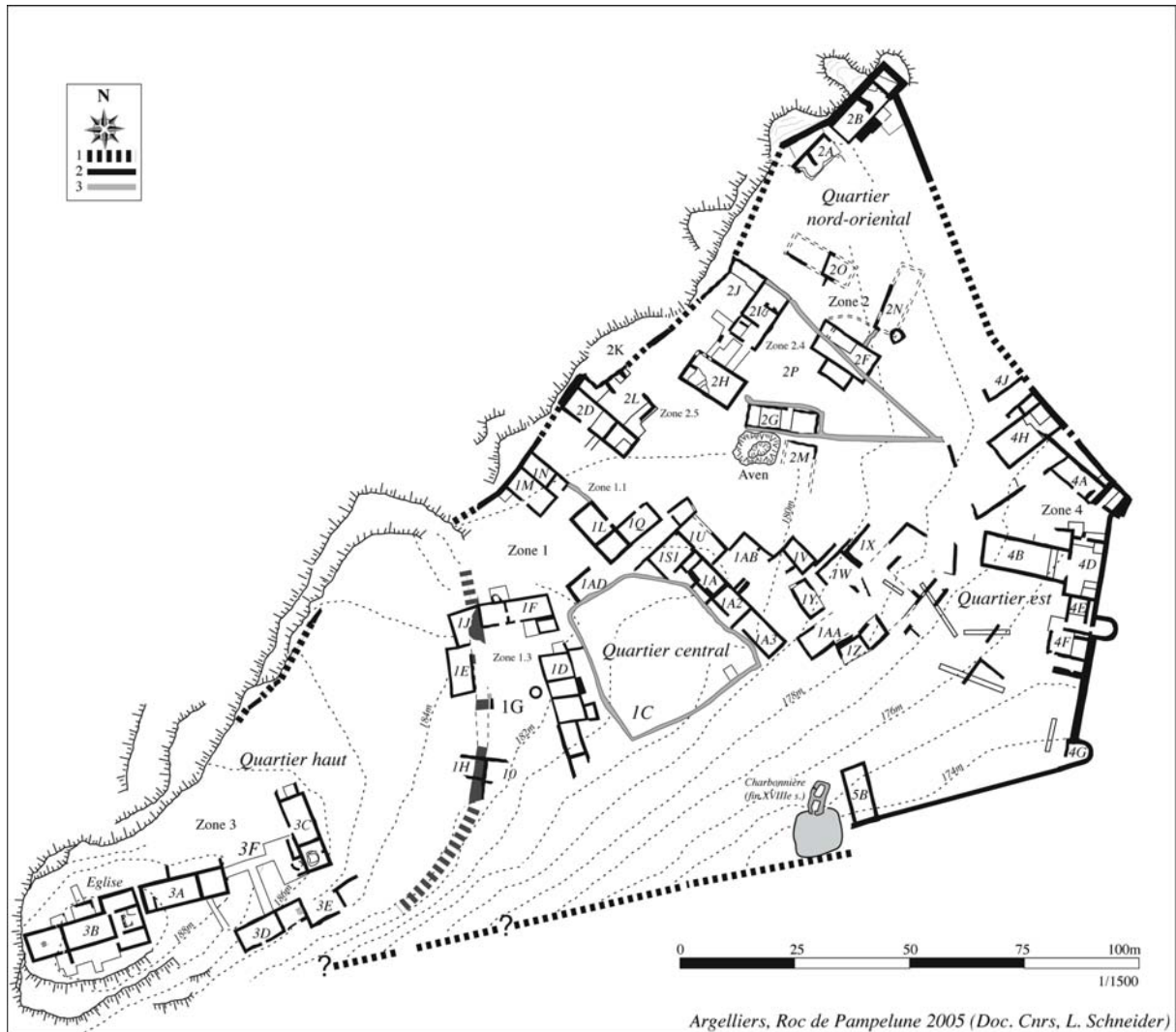
⁴ *Chronique d'Uzès*, année 754, dans Devic (Dom) et Vaisette (Dom), *Histoire Générale de Languedoc*, Toulouse, 1840-1846 (désormais abrégé *HGL*), t. II, c. 26 et année 787 : *Nemausus et Ucessia non habuit comitem tunc preerant judices ipsius civitatis Bivicus et Gilimirus. In Nemauso erat vice dominus Munardus filius Gilimir et in Ucessia erat vice dominus Ricardus filius Elesipio.*

⁵ *Vita S. benedicti Anianensis auctore Ardone seu Smaradgdo ejus discipulo*, Cartulaire d'Aniane (Ed. L. Cassan et E. Meynal 1900, p.3)

de ces vastes éperons rocheux sans jamais offrir de descriptions archéologiques précises des établissements. En l'absence de données concrètes, les propos demeuraient largement spéculatif et l'on resta sur l'idée simple qu'il s'agissait de lieux de refuge provisoires, souvent atemporels, nés dans des phases de tensions, au moment des différentes "vagues" de pénétration des peuples germaniques (Schneider 2003). Le souvenir de la débâcle de 1940 et la parution en 1948 de l'ouvrage de P. Courcelle sur l'*Histoire littéraire des grandes invasions germaniques*, contribuèrent en partie chez les archéologues qui oeuvraient au lendemain de la seconde guerre mondiale à lier ce mode d'habitat à une "émotion", sinon à une véritable "commotion" des populations locales.

Initiées par une *Action Thématique Incitative sur Programme* du CNRS, de récentes recherches permettent aujourd'hui de porter un nouveau regard sur ce phénomène. Les premiers inventaires réalisés ont d'abord montré que ce type d'établissement perché et fortifié n'était pas si rare qu'on l'avait initialement pensé. Partout en Narbonnaise, dans les Pyrénées, dans la montagne noire, en Corbières, Minervois, Cévennes, sur les petits causses ou sur les contreforts méridionaux du massif central des hauteurs rocheuses ont été aménagées au cours de l'Antiquité tardive. Encore rares au III^e s. ces établissements se multiplient à partir du Ve s. selon un rythme qui paraît atteindre une acmé particulière dans le dernier tiers du siècle et au cours du premier tiers du VI^e s. Mais l'ensemble des sites répertoriés montre aussi l'hétérogénéité du processus et la variabilité des types d'établissements rencontrés. La remontée de l'habitat sur une hauteur peut s'inscrire dans une dialectique locale de longue durée entre agglomération basse et agglomération de hauteur (Beucaire/*Ugernum*), correspondre à l'aménagement d'un petit fortin inférieur à 1ha, à une bourgade de deux à trois hectares ou atteindre parfois plus de cinq hectares (Schneider 2004).

Le programme de fouille développé sur un établissement de classe intermédiaire (autour de 2 ha) celui du Roc de Pampelune à Argelliers dans l'Hérault, nous montre aujourd'hui que ces enceintes n'étaient pas vides de constructions, pas plus qu'elles n'ont été bâties à la hâte avec des moyens rudimentaires (**Fig.2**). Porte monumentale, ouvrages de flanquement et usage de mortier traduisent au contraire un certain niveau d'investissement qui n'autorise plus à considérer ces établissements comme de modestes lieux de refuge. A l'intérieur de l'enceinte, maisons et bâtiments techniques sont des constructions faites pour durer, bâties à l'aide de pierre et de mortier et couvertes de tuiles. Plus surprenant dans le cas du Roc de Pampelune est sans doute l'absence jusqu'à ce jour de toutes traces de mobilier militaire. Comme le site n'a pas été fouillé en intégralité, on ne peut exclure cependant qu'il ait comporté une garnison, permanente ou provisoire. La place toutefois possédait des fonctions de production traditionnelle, agro-pastorale mais s'inscrivait surtout dans une orientation économique spécifique. L'environnement forestier de l'établissement a permis en effet le développement de différents artisanats du feu (Britton et al., 2007). Le travail du fer est tout particulièrement bien représenté, de même que celui des métaux cuivreux et plus surprenant encore celui du verre alors que l'on était plus enclin jusqu'alors à localiser cet artisanat particulier en milieu urbain. Les analyses métallographiques qui ont été réalisées témoignent par ailleurs du haut degré de technicité des savoir-faire de ces artisans, autrement dit de l'existence d'un personnel véritablement qualifié (Pagès et al., 2005). Cette présence d'artisans spécialisés porte interrogation en définitive sur les modalités qui ont présidé au peuplement de la place. Car l'établissement perché et fortifié du Roc de Pampelune a été créé *ex-nihilo*, dans le dernier tiers du Ve s., sinon au seuil du VI^e s. Il a comporté aussitôt une église dotée d'un baptistère et s'est ouvert rapidement aux flux du commerce méditerranéen comme en témoigne l'arrivée significative d'amphores africaines et dans une moindre mesure orientales, mais aussi de vaisselles et de lampes. On est loin ici de l'image autarcique d'un modeste lieu de refuge trop longtemps assignée à ces lieux. La création de la place fut-elle liée à une initiative privée, à un "patron", à celle d'une cité ou au pouvoir régalien? Il est sans doute



Argelliers, Roc de Pampelune 2005 (Doc. Cnrs, L. Schneider)

Fig.2 : L'établissement perché et fortifié du Roc de Pampelune à Argelliers (Hérault). Etat des fouilles en 2005

encore trop tôt pour se prononcer mais il devient nécessaire de s'interroger sur le statut de ces forteresses et sur l'homogénéité réelle de l'infrastructure mise en place. D'autres fouilles devront se développer pour espérer un progrès des connaissances.

Inconnus pour la plupart de la documentation écrite, ces sites anonymes aujourd'hui détectés par l'archéologie ne sont pourtant pas si rares. Ils peuvent témoigner de l'émergence d'un nouveau "niveau de ville" propre à la fin de l'Antiquité et d'une forme de mitage de l'espace de la cité qui ne fait qu'accentuer les effets de la réorganisation territoriale que l'on ne pouvait détecter jusqu'ici qu'à travers les symptômes de la structuration ecclésiastique et l'affirmation de nouveaux évêchés. A un niveau immédiatement sous-jacent ces places fortes semblent participer elles-aussi à l'affirmation de nouveaux centres locaux de pouvoir. La survie de ces établissements pendant toute la seconde moitié du premier millénaire, sinon au delà, constitue un autre enjeu des recherches à venir. Au seuil du VIIe s., après un épisode encore difficile à interpréter - un incendie- l'agglomération du Roc de Pampelune semble avoir été entièrement désertée et d'autres sites paraissent avoir connu une chronologie identique. Le semis de ces places s'est incontestablement clairsemé au cours du VIIe . mais toutes n'ont pas été abandonnées définitivement pour autant. A Anduze dans le Gard ou au Pioch des Mourgues dans l'Hérault *castra* qui sont parmi les premiers à être mentionnés dans les chartes locales au seuil du IXe s., les enquêtes archéologiques préliminaires soulignent que la genèse de ces places remontait en fait à la dynamique qui fut enclenchée au cours des Ve et

VIe s. (Schneider 2004) Combien de *castra* et de chefs-lieux territoriaux connus seulement à partir du IXe s. relevaient en fait de ce maillage ancien? Là encore seuls des programmes ambitieux qui passent par la réalisation de nouvelles fouilles permettront de répondre.

On aurait tort par ailleurs de considérer que cette multiplication précoce d'établissements fortifiés relevât d'une sorte de spéciation de l'espace septimanien. Dans cette province leur densité y est peut-être particulière, mais d'autres ensembles territoriaux semblent avoir connu le même phénomène. La Provence notamment montre elle aussi de nombreux établissements fortifiés mis en place entre les Ve et VIe s. Autour des cités d'Arles et d'Aix, mais aussi dans l'arrière-pays de Toulon ou dans la cité de Fréjus, différents "oppida" ont été sondés ou commencent à être explorés plus systématiquement (Boixadera et al., 1987, Brun 1983, Demians d'Archimbaud 1994, Verdin 2001, Bertonecello 2002). Dans la moyenne vallée du Rhône, dans les cités de Viviers ou de Valence, des sites comparables existent également (Ode, Odier 2001). En Auvergne, Gabriel Fournier avait déjà attiré l'attention sur ces *castra* et *castella* mérovingiens et évoqué une possible filiation avec les forteresses carolingiennes. L'enquête mériterait sans aucun doute d'être désormais étendue à l'ensemble de la Gaule. Il y a là véritablement un défi propre que doit pouvoir relever l'archéologie métropolitaine car il est susceptible de faire progresser concrètement nos connaissances sur la société du haut Moyen Age, sans attendre ou espérer que les hasards de l'archéologie préventive ne viennent combler des lacunes regrettables.

2.2. Le poids du passé : l'héritage de la topographie chrétienne de l'Antiquité tardive

Longtemps méconnue, la topographie chrétienne des campagnes de la Narbonnaise Première commence à être mieux documentée. Les recherches qui se développent ne se limitent plus à l'étude stricte des édifices mais tentent de les replacer dans le semis des établissements ruraux qu'ils sont censés avoir desservi (Pellecuer, Schneider 2005). A Lunel-Viel ou à Loupian dans l'Hérault, des enquêtes de longue haleine montrent combien ces édifices bâtis dans un premier temps sur les marges des lieux d'habitat - une petite bourgade du haut Empire dans le cas de Lunel-Viel, une *villa* disposant d'une certaine ampleur dans le cas de Loupian - ont joué par la suite un rôle axial dans l'organisation des terroirs, et constitué des pivots autour desquels la vie locale s'était restructurée, condensée et enracinée (Raynaud sous presse).

A Loupian le vaste sanctuaire baptismal bâti au seuil du Ve s. était encore en élévation un demi-millénaire plus tard. Il avait depuis longtemps cristallisé à ses abords un cimetière et, après la désaffectation du centre domanial antique dans le courant du VIe s., il avait vu s'agréger dans son voisinage le principal quartier d'habitat d'un petit bassin versant exploité au moins depuis le haut empire romain. Du VIe s. au Xe s., église et habitat s'intégraient de la sorte dans un cadre topographique encore nébuleux certes, mais celui-ci avait contribué néanmoins à l'émergence d'un chef-lieu rural (Pellecuer, Schneider 2005). Aux alentours de l'an mil, un *castrum* a finalement été implanté sur la colline la plus proche de cette vieille église, à quelques centaines de mètres seulement du monument (**Fig.3**). La nouvelle polarisation de l'espace féodal et du tissu social du XIe s., ici réussie, a donc bénéficié d'une étape transitoire essentielle, qui est celle d'un marquage préliminaire de l'espace (topographie chrétienne de l'antiquité tardive) et d'un réel enracinement de la vie rurale dans un terroir. Sans l'enquête archéologique conduite pendant une vingtaine d'années par l'équipe de Christophe Pellecuer, qui a permis la découverte de cette église, la localisation du quartier d'habitat du haut Moyen Age et l'étude diachronique de l'évolution du centre domanial, la césure du XIe s. serait demeurée proprement déconnectée de la dynamique locale dont elle était issue. Césure il y a bien car le centre castral de Loupian affirme l'ancrage d'une nouvelle forme de domination, mais il ne fait aussi que parachever un long processus de polarisation de

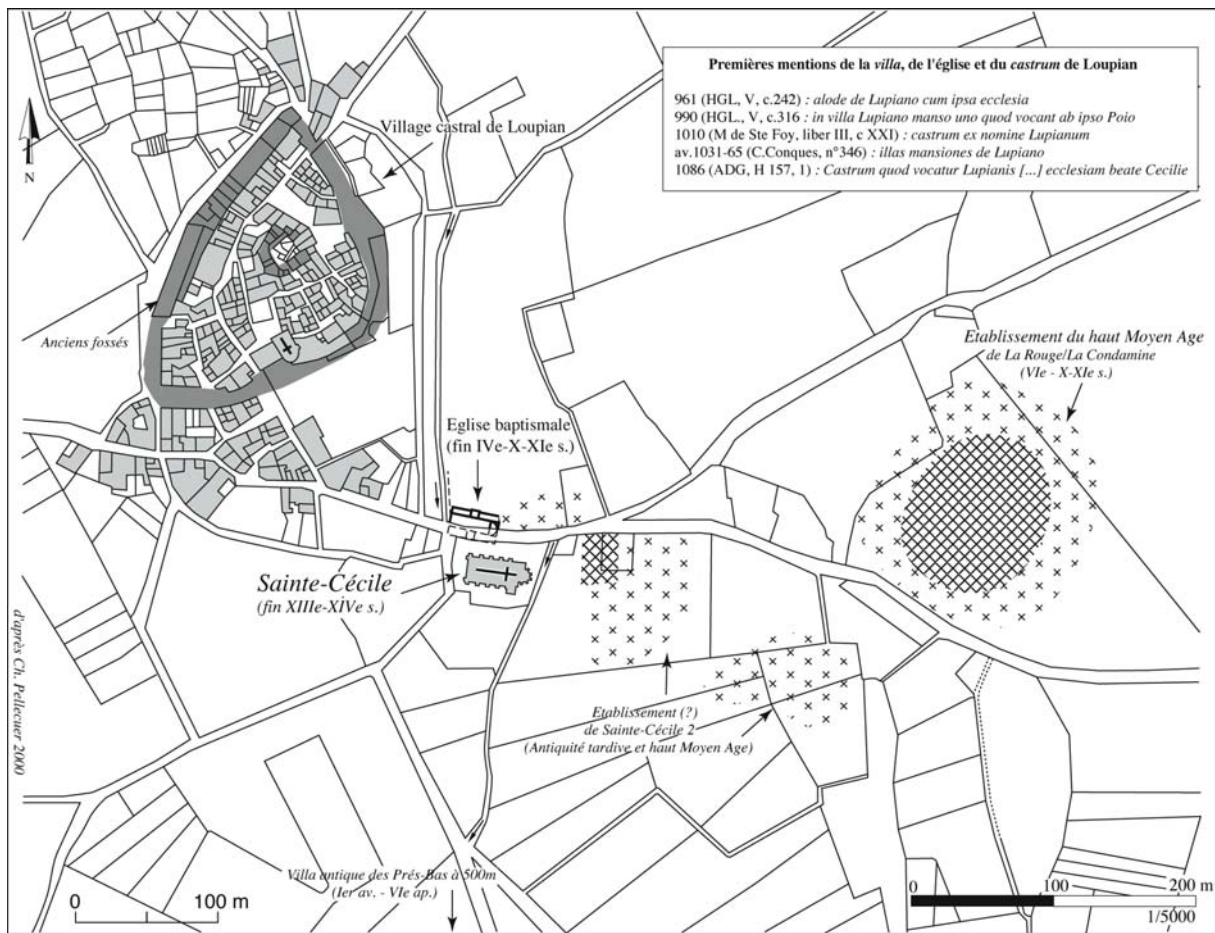
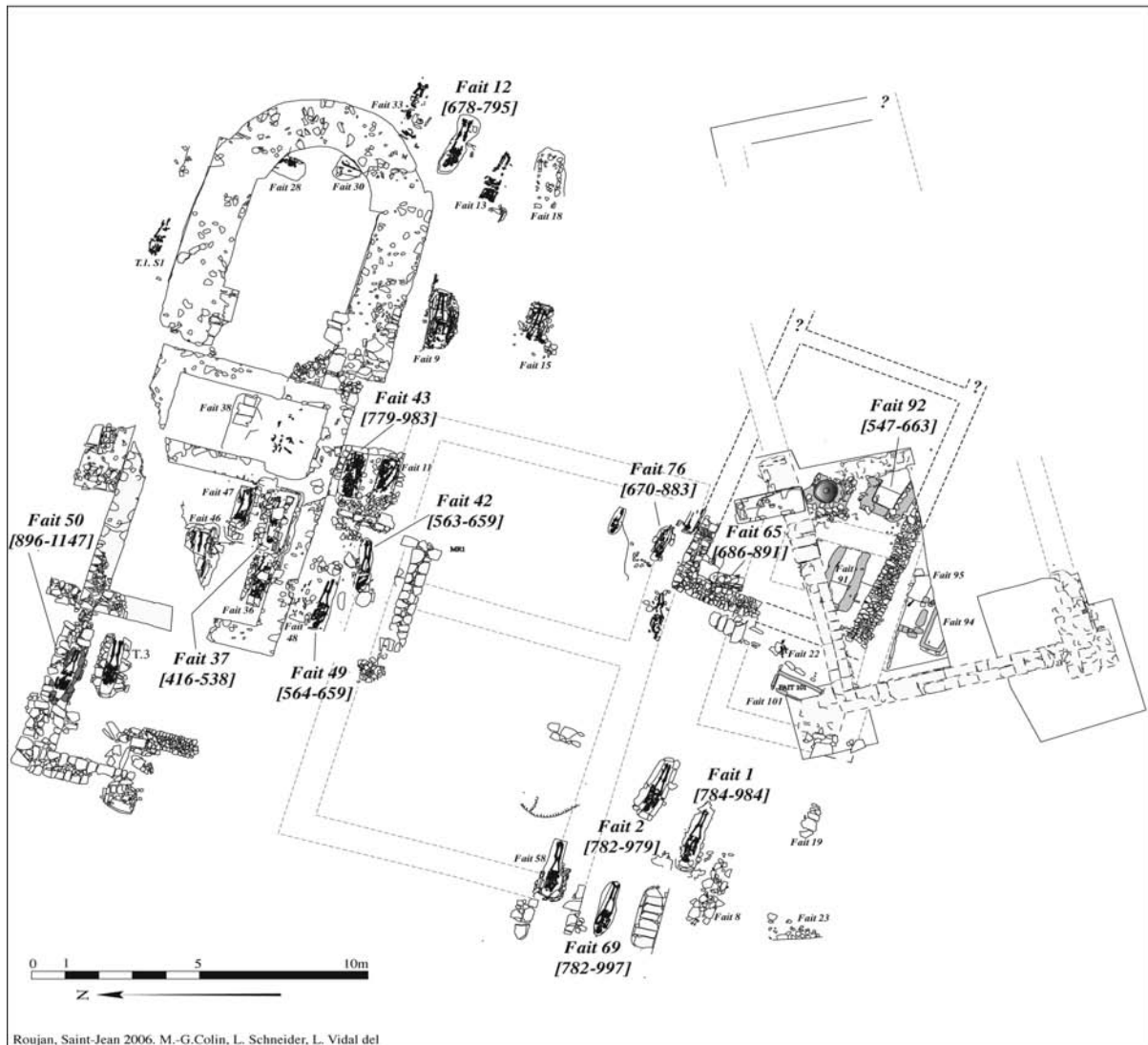


Fig.3 : Le castrum et l'église « précastrale » de Loupian (Hérault) (Doc. Ch. Pellecier)

l'espace local qui, par touches successives, avait été ici amorcé autour d'un lieu de culte légué par l'Antiquité tardive.

Combien de villages castraux languedociens, réputés neufs et si typiques avec leur urbanisme circulaire ont-ils été implantés en définitive dans la proximité de ces vieux monuments? A vrai dire, Loupian n'est plus une exception. D'autres dossiers commencent à pouvoir être convoqués.

Sur les marges septentrionales du biterrois, dans la zone de piémont, la genèse du centre castral de Roujan en offre une autre démonstration avec ses propres spécificités (Colin et al., 2007). Les fouilles de sauvetage réalisées dans les années 1980 au pied de la colline du village actuel ont révélé des vestiges inattendus, montrant si besoin en était, la richesse, la complexité des transmissions et surtout la diversité des structures du peuplement rural. C'est une agglomération d'origine gallo-romaine insoupçonnée qui a d'abord été en partie exhumée et cette agglomération comportait au Ier siècle de notre ère un groupe de trois temples inscrits dans un périmètre ouvert sur une place de 33m de large bordée par des colonnades. Dans une cité dont le sol était réputé être largement dominé par le système de la villa, la mise en évidence d'une agglomération structurée, sinon d'un petit centre civique, est une donnée non négligeable qui souligne déjà toute la complexité des relations spatiales entre cités, pôles de développement secondaire, centres domaniaux, fermes et petits établissements agricoles dispersés. Dans le courant du Ve s., l'un des plus petits temples de Roujan a été transformé en monument funéraire, puis par la suite, un édifice baptismal a été édifié à quelques dizaines de mètres pour partie sur les deux autres temples arasés. Un cœur liturgique a encore été adjoint, avant la fin du VIIIe s., au premier édifice funéraire, tandis que des tombes avaient largement envahi l'intérieur de la salle baptismale et les abords des deux



Roujan, Saint-Jean 2006. M.-G. Colin, L. Schneider, L. Vidal del

Fig.4 : Roujan, Saint-Jean (Hérault). La fouille du quartier des sanctuaires

édifices (**Fig.4**). Vers la fin du Xe s., le nom antique de l'agglomération semble avoir été oublié. Les lieux sont alors associés au cadre d'une simple *villa* dénommée *Plevigios* ou *Plevegius*, un nom qui évoque une formation autour de *plebs* et qui pourrait donc faire allusion à une "communauté de fidèles" et être mis en rapport avec les données archéologiques. Sur la colline qui domine immédiatement ce vieux centre ecclésial, émerge au seuil du XIe s. le nouveau *castrum* de Roujan. Comme à Loupian, celui-ci a été greffé à quelques centaines de mètres seulement du lieu de culte traditionnel qu'il domine désormais matériellement et symboliquement.

Au même moment s'ouvre encore dans le biterrois une polémique autour des reliques d'un certain *Majanus*, un saint personnage probablement d'origine local que se disputent non seulement différents établissements monastères régionaux (Aniane, Saint-Thiberi et Villemagne) mais aussi la population du nouveau *castrum*. Démêlé en partie par P. J. Geary (1993, 123), ce dossier prend une autre tonalité si l'on tente de le confronter aux données archéologiques désormais disponibles. Dans cette affaire, les revendications des roujanais pouvaient s'appuyer non seulement sur une mémoire collective, réelle ou reconstruite, mais aussi et surtout sur une tradition autochtone puisant dans la mémoire d'un lieu dont les monuments marquaient encore dans le paysage, l'histoire d'un passé inaccessible. Dans l'espace roujanais du XIe s., l'histoire changeait en fait de lieux et d'acteurs et le récit du vol des reliques de *Majanus* peut également traduire, dans une optique plus anthropologique, cette

nouvelle phase de tension. L'enracinement millénaire des piétés manifestées autour des sanctuaires successifs du quartier Saint-Jean cédait en effet le pas à une nouvelle géographie locale du sacré, précisément marquée par l'émergence d'un prieuré canonial implanté sur le site neuf de Cassan à plus de trois kilomètres, tandis que l'habitat se restructurait autour du nouveau *castrum* et que s'effaçait le vieux pôle des sanctuaires du quartier Saint-Jean. Le lien ancestral et l'attachement héréditaire au lieu venaient d'être rompus. Même si la fixation du *castrum* assurait une forme de continuité topographique et renforçait la polarité de la place, l'entrelacs des relations qui avaient été tressées avec les vieux sanctuaires du terroir se dénouait au profit de nouveaux liens. Ici la césure observable est surtout celle du sacré et de la nouvelle hiérarchisation des lieux de culte, effet possible à cette échelle locale de la "séparation grégorienne" (Lauwers, Ripart sous-presse).

L'histoire complexe de ce centre rural vient de faire l'objet d'une étude détaillée (Colin et al., sous-presse). Il m'a semblé utile néanmoins d'en présenter ici quelques éléments, ne serait-ce que pour insister d'une part sur l'attachement séculaire à un point précis dans l'espace comme une union vécue avec le passé et pour évoquer d'autre part le rôle de ces centres ruraux anciens qui traversent pourtant tout le haut Moyen Age notamment parce qu'il avait été rehaussé au cours de l'Antiquité tardive par un équipement significatif de lieux de culte. Ainsi valorisés, ces divers lieux d'ancrage de la vie rurale ont cristallisé un premier phénomène de polarisation. Les trajectoires ne sont pas toujours identiques, linéaires ou continues comme le montrent déjà les deux exemples de Roujan et de Loupian mais les legs de la topographie chrétienne de l'Antiquité tardive dans le paysage bâti du haut Moyen Age pesa à la fois dans la nouvelle structuration du monde rural, dans la multiplication des lieux d'ancrage des pouvoirs et des concurrences qui en découlèrent comme dans les liens hiérarchiques et personnels qui s'établirent entre lieux ruraux et réseaux d'autorité. Dans le cas de Roujan, l'édification d'un sanctuaire "officiel" (baptistère) à proximité d'un monument funéraire lui-même aménagé dans un vieux sanctuaire antique peut être lue comme l'inscription d'un pouvoir épiscopal dans une localité située aux marges de deux anciennes cités (Lodève et Béziers), qui plus est dans une zone de confins où avaient été érigés des *castra* que se disputèrent Francs et Wisigoth à la fin du premier tiers du VIe s. (Schneider Garcia 1998, 93-94).

2.3. Nouveau marquage de l'espace, nouveaux réseaux : le développement monastique septimanien

La province de Narbonnaise ne semble pas avoir comporté de grands centres monastiques ruraux avant l'intégration à l'Empire, ou du moins la documentation écrite n'en a guère conservé de traces, pas plus que les enquêtes archéologiques n'en ont révélé de vestiges éloquentes. En revanche, le rôle joué par Benoît d'Aniane, personnage local, dans la réforme monastique mise en place sous Louis le Pieux, permit à l'ancienne Narbonnaise de servir de terrain d'expérimentation à la charnière des VIIIe et IXe s. On n'évoquera guère ici la floraison monastique des espaces pyrénéens et audois, pour insister davantage sur le cas d'Aniane, fer de lance du projet de Benoît.

Fils du comte de Maguelone, si l'on en croit sa *Vie*, c'est sur une terre patrimoniale que Benoît, alias Wittiza, fit édifier son premier monastère, *in patris suamque possessionem*⁶. L'espace choisi était en fait celui du *pagus* de Maguelone, un "pays" récent issu du rayonnement du nouvel évêché de Maguelone institué au VIe s. seulement dans l'ancien *territorium* antique de la cité de Nîmes. Le lieu précis où fut construite vers 782 une *ecclesia praegandis* en l'honneur du Sauveur se trouvait en fait à plus de 30 km de kilomètres de l'îlot

⁶ C. Aniane op cit., p.6

épiscopal, à proximité du fleuve Hérault, dans le *pagus* de Maguelone comme nous l'enseignent les chartes de la chancellerie royale, mais à vrai dire sur ses marges. Sur l'autre rive du fleuve, l'espace était associé au *pagus* de la cité Lodève tandis qu'au sud de l'établissement, tout au plus à une heure de marche, se trouvaient les confins nord-orientaux du *territorium* ou du *pagus* de Béziers. Par le seul biais de cette localisation, on doit pouvoir établir sans grand risque que l'inscription de ce nouveau "lieu saint" dans l'espace terrestre participait à la définition territoriale du *pagus* et de l'un des diocèses les plus tardifs de la Narbonnaise. Il en constituait l'une des bornes et contribuait de la sorte à en structurer plus fermement la périphérie. Le premier patrimoine de l'établissement est énuméré dans un diplôme de 799 et s'inscrit peu ou prou dans l'espace du *pagus* de Maguelone⁷. En sus du noyau constitué aux alentours du monastère, les moines avaient mis en valeur des terres hermes dans les limites du fisc royal de Juvignac, construit aux confins de ce fisc deux moulins sur les rives du Lez à proximité du littoral et plus au nord une *cella* dans le locus de Saugras, c'est-à-dire au pied de l'ancienne agglomération fortifiée du Roc de Pampelune que nous avons évoquée plus haut. Ils disposaient enfin de terres et de pâtures de part et d'autre de l'Hérault entre cette *cella* et le monastère. Cette organisation locale de la période de fondation, inscrite dans le "pays" de Maguelone évolua vers une tout autre logique dans les premières décennies du IXe s. Les moines de Benoît ont obtenu de Louis le Pieux entre 814 et 822 un ensemble de biens beaucoup plus dilatés, des salines dans le *pagus* de Narbonne, le fisc royal de Sète avec sa forêt attenante sur le littoral non loin de Maguelone, mais aussi une *cella* royale dans la cité d'Arles avec toutes ses dépendances. En 837 encore, le sanctuaire obtenait des pâturages d'altitude en Cévennes, un nouveau fisc royal en Lodévois et diverses *villae* dans la cité de Béziers⁸. Aniane exerçait également une tutelle sur un autre sanctuaire prestigieux, le monastère de Gellone fondé au seuil du IXe s. à quelques kilomètres de lui seulement, par le duc de Toulouse Guilhem et surtout richement doté de plusieurs complexes fiscaux et de plusieurs églises en Lodévois et en Biterrois (Schneider 2000). En quelques décennies, Aniane avait ainsi acquis un ensemble de biens et de droits considérables et jouissait désormais d'un domaine beaucoup plus étendu que ceux de certaines Eglises épiscopales locales telles Maguelone, Lodève et peut-être même Béziers. C'est là un point important mais ce qui frappe avant tout dans l'énumération de ces biens est le poids pris par les transferts des fiscaux royaux. Entouré de la sollicitude impériale, Aniane apparaît dès lors comme un instrument et un relais de la nouvelle domination des Francs en Septimanie. Ce sont vraisemblablement les parts subsistantes du fisc royal des Goths que les princes carolingiens transfèrent aux oeuvres monastiques naissantes, ce qui permettait de soustraire un nombre considérable de terres aux prérogatives de l'aristocratie locale. Instrument de "francisation", le couple des monastères d'Aniane et Gellone servit également de laboratoire à des courants religieux qui assurèrent le triomphe définitif de la formule cénobitique du monachisme.

On a pu dire qu'Aniane surtout avait préparé l'œuvre de Cluny et annoncé les essais de confédérations monastiques méridionales de la seconde moitié du XIe s. (Riché 1993, 698, Magnou-Nortier 1974, 491). Les liens tissés avec ses dépendances inauguraient en Narbonnaise une nouvelle constellation de relations entre des sites ruraux, entre des lieux et des hommes, entre des terres et des pouvoirs... Ces liens surtout n'étaient plus innervés par la cité ou par les réseaux épiscopaux. Ils défiaient également la géographie administrative héritée de l'Antiquité dont le *pagus* souvent mal défini dans ses contours constituait un avatar. Aux marges des cités de Nîmes/Maguelone, de Béziers et de Lodève, Aniane et Gellone ont contribué à l'émergence d'une nouvelle forme de centralité, construite en périphérie des

⁷ C. Aniane, n°8, p.51

⁸ C. Aniane, n°9, p.53 (814); n°10, p.55 (822), n°13, p.81-64 (837)

ressorts traditionnels du pouvoir. Les conflits de la seconde moitié du XI^e s. avec les évêques de Maguelone, notamment autour des sépultures que les moines accordaient à des fidèles extra-diocésains, constituent, au temps de la réforme, un autre témoignage des réseaux et des liens que le monastère avait tissés selon des modalités d'insertion dans l'espace qui étaient désormais confrontées à un nouveau processus de hiérarchisation.

Dans les Corbières, le monastère de Lagrasse, fondé dans les dernières années du VIII^e s. par Nébridus, un proche de Benoît d'Aniane, présente les mêmes nouveaux symptômes d'insertion dans l'espace. La localisation du sanctuaire dans le *territorium* antique de Narbonne aux marges du Carcassonnais, ancien castellum du III^e s. relevé par un siège épiscopal dans le dernier tiers du VI^e s. est demeurée flottante au cours des premières décennies du IX^e s.⁹ Comme Aniane, la fondation initiale a été gratifiée de la protection royale, de l'octroi de terres publiques et surtout de l'immunité qui mettait son patrimoine à l'abri d'une éventuelle réannexion au fisc et le protégeait en partie au moins des tentatives d'annexions comtales (Magnou-Nortier 1996, XVI). A l'autre extrémité de la province, le monastère de Psalmodi établi dans la zone lagunaire du *territorium* de Nîmes, aux marges orientales du *pagus* de Maguelone s'inscrit lui aussi dans ce processus.

Aniane et ses *cellae*, Lagrasse et ses *cellulae*, Psalmodi mais sans doute aussi Caunes et Saint-Thibery avec leurs propres dépendances ont constitué, aux marges de différentes cités épiscopales, de nouvelles têtes de réseau qui, au cours des dernières décennies du VIII^e s. et de la première moitié du IX^e s., sont parvenues à enraciner leur domination. Ces centres monastiques surtout ont contribué à l'émergence de nouvelles formes de centralité en défiant la vieille organisation territoriale constituée autour des cités.

Castra des Ve et VI^e s., évêchés nouveaux venus rehausser d'anciens centres de peuplement, nouveaux pôles comtaux et monastères bénéficiant d'un patronage royal à la charnière des VIII^e et IX^e s. apparaissent en définitive comme les principaux ingrédients qui ont contribué au mitage de la cité traditionnelle, comme des centres concurrents qui ont mis à l'épreuve son image idéale nourrie de rapports harmonieux avec son territoire (Fixot 2000). Ils ont surtout constitué les points d'accroche autour desquels le champ social s'est réorganisé en "enracinant dans l'espace des rapports de dépendances personnelles", "des additions de fidélités" (Lauwers, Ripart sous-pressé). La Narbonnaise n'échappe pas à cette perspective générale. Bien au contraire la multiplication des *castra* de hautes époques, celle des évêchés, de même que le développement spécifique du monachisme septimanie à la fin du VIII^e s. et au début du IX^e s. ont contribué à l'essor de ces *loca.*, sacrés ou profanes, si bien que l'image de stabilité souvent associée à cette province organisée autour et à partir de ses cités traditionnelles pendant tout le Moyen Age devrait sans doute être rediscutée. L'essor des évêchés et des *castra* au cours des Ve et VI^e s. d'une part, le développement sans précédent d'un monachisme rural à la charnière des VIII^e et IX^e s. et l'ancrage de pouvoirs comtaux à l'écart de certaines cités d'autre part, représentent deux temps forts qui ont contribué à de profondes modifications des rapports ville-campagne.

3. Dynamiques locales, personnalité des cités : émergence d'une archéologie des bassins de peuplement

⁹ Placé *in territorio Narbonnense* dans une charte royale des abords de l'année 800 (HGL, II, c.63), le monastère est en 814 *in confino narbonnense et Carcassense* dans un diplôme de Louis le Pieux (HGL, II, 91) puis *infra carcassessem pagum* en 827 dans un diplôme de pépin d'Aquitaine (HGL, II, c.164) ou *encore in confino Narbonense et Charcasense* dans un diplôme du même souverain daté de 838 et dans un autre octroyé par Charles le Chauve en 844 (RCL, n°13, p.20 et n°17)

L'archéologie est-elle en mesure désormais de nous renseigner sur les liens entre type de propriété foncière et forme de l'habitat, sur les *differentiae* non seulement entre grande province, mais aussi d'une cité à une autre? Ce sont là sans doute des défis à relever dans les années qui viennent.

3.1. Inégalités de la documentation

La première des inégalités est sans doute celle de la documentation produite par l'archéologie. La cité de Nîmes jouit d'une longue tradition de recherches, essentiellement portée par des archéologues protohistoriens ou antiquistes. Elle constitue toujours l'un des territoires les plus investis par des fouilles régulières, programmées ou préventives, par des prospections, des projets collectifs thématiques, si bien que le haut Moyen Age commence réellement à pouvoir être abordé à partir d'une documentation renouvelée¹⁰. Plus à l'ouest, le lodévois longtemps délaissé bénéficie depuis peu d'un renouvellement d'intérêt et, dans le sillage des travaux d'archéologie préventive cette dynamique se prolonge dans le bassin de l'Hérault aux confins nord-orientaux du biterrois (Schneider, Garcia 1998, Bermond, Pomarède 2002, Garmy et al., 2004, Pomarède et coll., 2005). Toutefois la cité de Béziers dans son ensemble demeure peu étudiée pour ce qui concerne le haut Moyen Age. Des secteurs comme le bassin de l'Hérault commencent à être mieux connus grâce aux travaux des antiquisants (Mauné 1998), des programmes de prospections ont apporté quelques éclairages dans la zone du piémont septentrional (Colin et al, sous-presse), d'autres débutent dans l'espace méridional de la cité aux contacts de la plaine narbonnaise¹¹ mais les fouilles demeurent peu nombreuses et il reste beaucoup à accomplir. La cité d'Agde, bien que plus réduite, demeure peu ou prou dans la même situation. Le programme développé autour d'Embonne et la réalisation d'un volume de la *Carte Archéologique de la Gaule* apportent cependant une documentation salutaire (Lugand, Bermond 2001) tandis qu'aux confins du Nîmois antique, le secteur de Mèze-Loupian-Balaruc constitue un "territoire-atelier" où la recherche demeure active et innovante (Lugand, Pellecuer 1994, Pellecuer 2000). La partie occidentale de la province est en revanche toujours passablement méconnue. Le Narbonnais surtout souffre tout particulièrement de l'absence d'équipe si bien que les corpus de sites du haut Moyen Age fouillés ou répertoriés ne sont guère plus étoffés que ce qu'ils étaient voilà deux à trois décennies! Sur les marges de la cité de Carcassonne, en bas Razès et en Lauragais, les enquêtes conduites sur les pôles ecclésiastiques ont quant à elles jeté les bases d'une première typologie des sites "pré-castraux" et amorcé des travaux plus transversaux sur les dynamiques du peuplement médiéval mais les fouilles demeurent rares (Baudreu, Cazes 1994, Cazes 1998). Dans la cité d'Elne enfin, les foyers de recherche se sont diversifiés autour des sites de Ruscino et du Perthus, mais aussi dans le massif des Albères en montagne, autour de Perpignan et tout récemment dans la plaine grâce au développement de l'archéologie préventive (Constant 2005, Passarius 2006, Catafau 2007) .

De ce tour d'horizon rapide des zones de la recherche, un constat principal s'impose. Si plusieurs enquêtes s'inscrivent dans des "microrégions" et tentent souvent d'aborder l'histoire des structures du peuplement en s'attachant à l'analyse d'un semis d'habitat dans le temps long, rares sont celles en définitive qui se placent dans un cadre territorial cohérent, entendons par là un cadre politique qui a fonctionné comme tel. L'échelle de la cité, petite ou grande,

¹⁰ Je ne peux évoquer ici l'ensemble de ces travaux. On se reportera aux ouvrages et aux thèses les plus récents qui ont concerné la ville (Monteil 1999), les *villae* de la cité (Pellecuer, Pomarède 2001; Buffat 2004), les agglomérations secondaires et le territoire de la cité (Fiches 2002a et b), le système de peuplement (Archeomedes) et l'inventaire des sites archéologiques (Provost et al., 1999).

¹¹ Programme de prospections conduit par Ludovic Leroy dans le cadre du Projet Collectif de Recherche consacré à l'étude de l'étang de Montady (Dir. Jean-Loup Abbé, Université de Toulouse)

apparaît ainsi comme un horizon difficile à atteindre. De ce fait, les interprétations qui sont produites à partir de l'analyse des courbes de peuplement relevées oscillent entre conjoncture globale (croissance, crise déprise), ajustement sectoriel et convulsions locales entendues comme un empêchement à toute généralisation. Il importe désormais de pouvoir déterminer par les sources archéologiques, les lignes de force et les éventuelles spécificités de chacune de ces cités. L'héritage antique doit pouvoir se percevoir en termes d'inégalités ou de contrastes. Quels points communs en définitive y avait-il réellement entre la riche zone de la plaine littorale bornée à ses deux extrémités par les cités de Béziers et de Narbonne, zone réputée couverte de *villae*, et les systèmes d'habitat d'une petite cité d'arrière-pays comme Lodève ou la compénétration des économies domaniales et paysannes semble particulièrement poussée durant le haut Empire? La transition vers le Moyen Age et l'évolution des rapports ville-campagne se nourrissent pourtant de ces inégalités démographiques et de systèmes d'habitat sans doute bien plus contrastés que ce que l'on a coutume d'imaginer. La réévaluation du poids des agglomérations secondaires dans telle ou telle cité, le dynamisme de l'habitat dispersé et de la petite propriété, la diffusion inégale du système de la *villa* sont autant de pistes qui en Narbonnaise devraient pouvoir être examinées maintenant sous un angle comparatif à l'échelle des cités.

3.2. Le "système de la *villa*"

Les travaux conduits sur la villa d'origine antique sont probablement parmi les plus affûtés de la recherche archéologique régionale. Ils focalisent la recherche sur des terroirs spécifiques, entendons par là sur les zones de vieilles mises en valeur où la pression démographique fut soutenue tout au long de l'empire. Les courbes qui ont été dressées dans différentes microrégions ont permis d'obtenir des scansions de plus en plus précises de l'évolution de ces établissements qui connaissent différentes métamorphoses au cours de la première moitié du premier millénaire. Les rythmes d'investissement sont encore difficiles à évaluer dans la précision mais paraissent toutefois hétérogènes en première analyse. Le mouvement général s'inscrit entre les III^e et VI^e s. dans une tendance qui fait alterner des phases de déploiement et d'affaiblissement des investissements (Pellecuer, Pomarède 2001). A partir du III^e s. des travaux de reconstruction outrepassent souvent ceux qui avaient été réalisés durant le Haut-Empire. Ils marquent un certain essor monumental d'un cadre architectural qui privilégie désormais la fonction résidentielle. Mais ces phases de "refondation" qui transforment les vieux établissements du haut Empire sont elles mêmes suivies de recompositions qui se font par la suite au détriment de l'espace résidentiel. Dans le corpus des sites fouillés, ces rythmes d'investissement répondent à des chronologies assez diversifiées mais ceux ci dénotent peut-être de différences propres aux cités dans lesquelles ils s'insèrent, sinon à la localisation des établissements dans la cité. Ainsi dans la cité de Nîmes, aux portes de la ville, le développement de la *villa* de Codols date du III^e s., celui de La Ramière se prolonge jusqu'à la première moitié du IV^e s., mais sur les marges occidentales de la cité aux confins du biterrois, l'investissement est plus tardif encore et date seulement du début du V^e s. (Pellecuer, Pomarède 2001, 524).

Les recompositions qui s'opèrent par la suite, elles aussi selon des rythmes différenciés, marquent une désaffectation progressive pour cette architecture de prestige. Le phénomène n'est donc pas brutal et surtout il ne signe pas toujours, loin s'en faut, l'abandon inéluctable de ces vieux centres ruraux. C'est là un acquis récent de la recherche languedocienne que d'avoir montré au moyen de prospections et fouilles que ces établissements pouvaient encore agréger des populations et constituer des chefs-lieux ruraux dans les paysages de la seconde moitié du premier millénaire. Le VI^e s. constitue un seuil dans cette évolution, mais ce seuil est plutôt d'ordre culturel. Le recul des investissements de

l'aristocratie dans l'éclat d'une architecture de prestige devient manifeste, inéluctable à certains égards, mais les occupations peuvent néanmoins se prolonger sous d'autres formes.

Une enquête menée à l'échelle de la Narbonnaise et réalisée à partir d'un échantillon de 89 *villae* révèle que 73% des *villae* fondées durant le Haut Empire sont encore occupées au Ve s., 42% au VIe s. et encore 25% après 600 ((Pellecuer, Pomarède 2001, 505-508). Dans la cité de Nîmes où Loïc Buffat a répertorié quant à lui 198 *villae* en activité durant le Haut Empire, 38% sont encore occupées au VIe s. Dans certains secteurs, comme la vallée de la Tave, 44% des *villae* connaissent même des occupations qui se prolongent au moins jusqu'au IXe s. et des fouilles attestent désormais concrètement ce que les prospections de surface laissaient pressentir (Buffat 2004 et 2005, Schneider 2007a). La cité de Nîmes n'est d'ailleurs pas une exception. En biterrois aux portes de la ville dans la plaine littorale ouverte vers Narbonne, les prospections qui se développent décèlent les mêmes symptômes d'occupations longues, caractéristiques des zones d'influence immédiate des centres urbains et des terroirs mis en valeur depuis l'époque coloniale. Il devient désormais nécessaire de s'interroger non seulement sur les mécanismes qui ont sous-tendu ces continuités mais aussi sur la répartition inégale de ces centres ruraux à occupation longue et sur la signification de leur concentration dans certains secteurs. Ils peuvent non seulement constituer des marqueurs archéologiques de liens prolongés avec la cité, mais traduire aussi l'existence de zones particulières rattachées aux patrimoines ecclésiastiques, sinon au fisc royal. Il n'est pas insignifiant que la Vaunage, l'une des zones de la cité nîmoise où ces occupations longues ont été depuis longtemps détectées (Parodi et al., 1987), soit aussi l'un des espaces privilégiés du patrimoine de la cathédrale.

Sur les bords de l'étang de Thau dans l'Hérault, la *villa* de Caux occupe avec 17 chartes une place particulière dans le cartulaire monastique de Gellone (Chastang 2001, 213-218). Interventions royales, comtales et épiscopales, au cours des IXe et Xe s., évoquent des réseaux aristocratiques qui outrepassent largement le strict cadre de la cité d'Agde, espace dans lequel s'insère l'établissement. Autour de ce noyau patrimonial, à quelques kilomètres seulement du *castrum* de Mèze, se cristallisent des enjeux qui font intervenir, évêques d'Uzes et d'Agde, comte de Toulouse, vicomte de Béziers, fidèles de Charles le Simple, monastère de Gellone et au delà du XIe s. encore les principaux barons du Lodévois montagnard. Or les enquêtes archéologiques préliminaires qui ont été conduites sur place ont montré que le point d'ancrage majeur de l'habitat dans ce terroir était constitué par un grand centre domanial d'origine antique dont l'occupation se prolonge au delà de l'an mil (Bermond et al., 1989, Lugand, Pellecuer 1994). La grande villa antique qui a été repérée a constitué la matrice d'un domaine "fiscal" qui a traversé tout le haut Moyen Age, un domaine dont les Eglises d'Agde et d'Uzès ont conservé les archives et que les moines de Gellone ont ensuite intégrées dans leur cartulaire soulignant ainsi la profondeur mémorielle des transmissions et le niveau social des anciens disposants. D'autres exemples pourraient être convoqués.

Dans l'espace de la cité de Nîmes hérité du Haut Empire, la répartition des *villae* où des traces d'activité ont été repérées après le VIe s. révèle de réelles disparités (Buffat 2004 et 2005). Dans certains secteurs, comme celui de Beaucaire ou des côtes gardoises de la vallée du Rhône que l'on sait relever par la suite des évêchés d'Arles et d'Avignon, le système de la *villa* paraît s'effondrer dès le Ve s. Dans d'autres en revanche, à proximité du nouvel évêché de Maguelone et surtout dans la vallée de la Tave en Uzège, le maillage se maintient durablement pendant tout le haut Moyen Age. Il est tentant d'y voir l'un des pivots économiques de la nouvelle cité épiscopale d'Uzès entre les VIe et IXe s., et un possible écho d'une zone particulière de grandes propriétés (de l'Eglise notamment). L'éclatement de la cité civile de Nîmes au cours de l'Antiquité tardive au profit de différents chefs-lieux épiscopaux semble bien avoir déterminé des trajectoires différentes dans l'histoire des systèmes de peuplement et surtout dans l'évolution du semis des *villae*.

La meilleure connaissance que l'on commence à avoir de la géographie des établissements ruraux du haut Moyen Age qui ont pris assise sur une villa d'origine antique laisse entrevoir toute la richesse des études que l'on doit pouvoir espérer conduire, à l'échelle des cités principalement, sur l'histoire des relations croisées entre habitat, cité et grands patrimoines du haut Moyen Age. Autrement dit, entre les formes de propriété et les types de peuplement. En Narbonnaise, une part non négligeable du maillage des *villae* du Haut Empire a subsisté comme centre rural durablement occupé au cours du Moyen Age.

3.3. D'autres formes d'habitat

A côté de ces établissements qui se réfèrent le plus souvent au modèle traditionnel de la *villa* et qui s'inscrivent en conséquence dans des espaces ruraux de peuplement ancien, on commence à repérer des implantations plus atypiques, lâches et fragiles. Ces établissements paraissent se multiplier à partir du Ve s., et peut-être plus encore à la charnière des Ve et VIe s. Ils traduisent une certaine intensification de la vie rurale et signent surtout la mise en place d'une nouvelle géographie des campagnes, qui s'étoffe alors et s'affranchit des cadres et des trajectoires légués par le haut Empire. A Dassargues dans l'Hérault, de petits édifices vernaculaires, constructions à sol excavé faites de pierre, de bois et de terre, précèdent l'installation d'une première ferme dans le courant du VIe s. (Garnier et al., 1995). Ces nouvelles implantations relativement modestes peuvent désigner des habitats de conquête et peut-être des petites exploitations indépendantes fondées entre des sites à occupation longue ou en marge d'eux. Le destin de ces installations nouvelles et les rythmes des créations de sites après le VIe s. nous renvoient plus clairement aux problèmes des inégalités géographiques des mises en valeur anciennes. C'est de la réorganisation ou de l'évolution des terroirs de plein démographique que l'on discute le plus souvent en Gaule méditerranéenne, mais les rythmes que l'on y discerne sont-ils, durant le haut Moyen Age, les mêmes que ceux qui affectent les espaces où la présence pérenne de l'homme est plus récente, plus diffuse et plus spécifiquement médiévale? Dans la lente construction de ces terroirs nouveaux, l'émergence d'une église apparaît comme une étape charnière à la fois comme repère monumental et durable dans le paysage, sinon comme véritable élément de bornage des espaces occupés, mais aussi comme siège d'une exploitation agricole susceptible de restructurer plus fermement le semis des habitats. A Dassargues, c'est dans la seconde moitié du VIIIe s. qu'une première église est construite. En 788, celle-ci est presque aussitôt intégrée dans le domaine du monastère de Psalmodi, nouvelle puissance de voisinage qui est à même d'insuffler un autre rythme à ces terroirs encore imparfaitement stabilisés. Au sud du monastère d'Aniane, c'est également dans le courant du VIIIe s. ou au seuil du IXe s. qu'une petite église à chevet carré est construite sur le sommet du coteau de Saint-Sébastien, en un lieu où l'on a repéré des traces diffuses (édicule à sol excavé, fosses, fossés, forge...) d'une occupation des V-VIIIe s. dont on ne sait si elle fut ou non continue. Au seuil du second millénaire, c'est autour de cette petite église presque fossilisée dans son état préroman qu'une seigneurie laïque s'est constituée et que la vie rurale s'est polarisée jusqu'au XIIIe s. (Schneider, Paya 1995, Schneider 2000). La présence de ces très petits sanctuaires ruraux à chevet carré, dont le plan simple est très répandu en Languedoc, a pu constituer un vecteur déterminant dans la réorganisation de la vie rurale à l'intérieur de ces terroirs émergents. Ces églises peuvent attirer l'attention des médiévistes sur ces nouveaux espaces de la vie rurale, mais tous n'en ont pas été dotés dès les VII-VIIIe s. et cela risque de nous faire perdre de vue ces sortes de "clairières culturelles" dont la maîtrise a pu ressortir de rythmes spécifiques qui n'en sont pas pour autant à négliger parce qu'ils constituent un témoignage possible de dynamiques plus proprement paysannes et locales.

Aussi faudra-t-il accorder une plus grande attention à ces espaces et à cette catégorie de sites où la répartition de l'habitat et des activités agricoles est encore assez lâche, ni déployée autour d'une cour agricole dans une tradition classique, ni encore organisée en unités rapprochées rassemblant maisons d'habitation et bâtiments d'exploitation, comme dans le modèle dont la forme reste pour l'instant propre à l'Europe du Nord.

Conclusion

La Narbonnaise des premiers siècles du Moyen Age, aujourd'hui un peu mieux connue, est traversée par des phénomènes complexes. Le poids de la tradition et de l'héritage dans l'évolution des systèmes de peuplement y est considérable comme l'expriment aux deux extrémités de l'échelle des systèmes de peuplement la stabilité des cités traditionnelles d'une part et le maintien d'une partie du semis des *villae* d'autre part. Mais le tableau à vrai dire est beaucoup plus contrasté. L'émergence de nouvelles cités épiscopales et le développement d'un semis de places fortes perturbent les anciennes hiérarchies territoriales. Ces remaniements prennent de surcroît un caractère récurrent comme en atteste par la suite l'apparition de nouveaux centres comtaux établis à distance des chefs-lieux épiscopaux. L'essor du monachisme rural que connut la province à la charnière des VIII^e et IX^e s. en est un autre témoignage.

L'évolution des rapports ville-campagne est ainsi marquée par un rétrécissement économique de l'horizon urbain, corollaire de l'émergence de multiples centres locaux mal hiérarchisés. *Castra*, *villae* et petites localités dotées d'un ou de plusieurs sanctuaires constituent de nouveaux lieux d'ancrage de pouvoir et des points de cristallisation de la vie rurale. Un changement d'échelle s'est produit. Ce processus semble également ouvrir la voie à un mouvement croissant de différenciation des espaces microrégionaux.

Au bas de l'échelle, on mesure plus difficilement cependant les rythmes de développement des exploitations agricoles les plus petites. De nombreuses créations de site sont manifestes dans le siècle qui encadre l'année 500 et témoignent d'un mouvement qui semble pouvoir être généralisé (Schneider 2005). Au delà des années 600, sinon dès les années 550, le tableau cependant devient plus flou et il faut attendre les dernières décennies du VIII^e s. pour détecter une nouvelle accélération de la vie rurale. Entre ces deux termes, la vie rurale ne s'est pas éteinte pour autant. Même affaiblie, celle-ci demeure enracinée non seulement dans les terroirs traditionnels anciennement exploités par le semis des *villae* mais aussi sur les sols où les points d'ancrage du peuplement étaient plus récents et plus modestes.

La persistance du commerce méditerranéen manifeste pendant tout le Ve s. paraît atteindre un premier seuil de rupture dans le second quart du VI^e s. Dès lors, le monde rural ne semble plus irrigué avec la même capillarité. Dans les fermes du hameau de la Madeleine en Lodévois ou dans un petit établissement rural comme celui des Termes à Plaissan dans l'arrière-pays biterrois, les importations d'amphores, de vaisselles ou de lampes sont inexistantes. Mais le grand commerce ne s'est pas éteint pour autant et même s'il reste l'apanage des élites civiles et religieuses, il ne demeure pas exclusivement orienté vers la cité. A la fin du VII^e ou au début du VIII^e s., des amphores de méditerranée orientale, étaient encore acheminées dans une agglomération perchée de l'arrière-pays en Uzège (Pellecier 2000b). La découverte est peut-être à certain égard exceptionnelle il est vrai, mais il est aussi vrai que les fouilles de ces établissements sont peu nombreuses et ne font que commencer. L'histoire de ces centres locaux anonymes que l'archéologie commence tout juste à repérer reste à écrire.

Bibliographie

Archaeomedes 1998 : Archaeomedes, *Des oppida aux métropoles*, Anthropos, éd. Economica, Paris, 280 p.

Baudreu, Cazes 1994 : BAUDREU (D.), CAZES (J.-P.). - Les villages ecclésiastiques dans le bassin de l'Aude. In : *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*. Actes du III^e congrès international d'Archéologie médiévale (Aix-en-Provence, 28-30 sep. 1989), Documents d'archéologie française, 46, 1994, p.80-97.

Bermond et al., 1989: BERMOND (I.), LUGAND (M.), PELLECUER (Ch.). - Le site de Mas Lavit, commune de Mèze (Hérault). Essai de prospection systématique d'un habitat antique et médiéval. *Actes des journées d'étude sur les méthodes de prospection, Loupian 19-20 novembre 1988, Archéologie en Languedoc*, 1989, p. 43-57.

Bermond, Pomarèdes 2002 : BERMOND (Y.), POMAREDES (H.) avec la coll. de RASCALOU (P.). - Evolution des centres de production et pôles de peuplement dans la vallée de l'Hérault. Les exemples d'Embonne (Agde) et Peyre Plantade (Clermont-l'Hérault), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, n°35, pp.241-258

Bertoncello 2002 : BERTONCELLO (F.). – Les fouilles de l'habitat perché de Sainte-Candide à Roquebrune-sur-Argens (Var) : premiers résultats, *XXIII^e Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne*, Arles, 11-13 octobre 2002, AFAM, *Bulletin de liaison*, n°26, 2002, p.25-26

Boixadera et al., 1987 : BOIXADERA (M.), BONIFAY (M.), PELLETIER (J.-P.), RIGOR (J., et Y.) et RIVET (L.) - L'habitat de hauteur de Sainte-Propice (Velaux, B.-du-Rh.), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 10, 1987, p.91-113.

Britton et al., 2007 : BRITTON (C.), CHABAL (L.), PAGES (G.) et SCHNEIDER (L.) - Approche interdisciplinaire d'un bois méditerranéen entre la fin de l'Antiquité et la fin du Moyen Age, *MEDIEVALES, Langue, Texte, Histoire*, n°52, 2007 (sous-presses)

Brun 1983 : BRUN (J.-P.). – L'habitat de hauteur de Saint-Estève (Evenos, Var), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XVII, 1984, p.16-26.

Buffat 2004 : BUFFAT (L.). - *L'économie domaniale en Gaule Narbonnaise : les villae de la cité de Nîmes*, Thèse de doctorat inédite, Université de Provence, Aix-Marseille I, 2 vols, 2004, 456p.

Buffat 2005 : BUFFAT (L.), GUERRE (J.) Collab. - De la villa antique à la villa médiévale. L'évolution des centres domaniaux dans l'ancienne cité de Nîmes au premiers siècles du Moyen Âge, *La Méditerranée et le monde mérovingien : témoins archéologiques*, Actes des XXIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Arles, 11-13 octobre 2002, Bulletin archéologique de Provence, supplément n°3, Edition de l'APA, 2005, p.161-176.

C. Aniane : CASSAN (L.), MEYNIAL (E.). - *Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone publiés d'après les manuscrits originaux: cartulaire d'Aniane*, Montpellier : Société Archéologique de Montpellier, 1898, 450 p.

Catafau 2007 : CATAFAU (A.), Ed., - Activités, échanges et peuplement entre Antiquité et Moyen Age en Pyrénées-Orientales et Aude, Domitia n°8-9, Presses Universitaires de Perpignan, Crhism, 2007, 253p.

Cazes 1998 : CAZES (J.-P.) - *Habitat et occupation du sol en Lauragais audois au Moyen Age*, Thèse de doctorat inédite, Université de Toulouse II, 1998, 3 vols, 1017p.

Chastang 2001 : CHASTANG (P.). - Lire, écrire, traduire, inscrire. Le travail des rédacteurs de chartulaires en Bas-Languedoc (XI^e-XIII^e s.), Ed. du CTHS -Histoire, Paris 2001, 459p.

Colin et al., 2007 : COLIN (M.-G.), SCHNEIDER (L.) et VIDAL (L.), - Roujan-*Medilianum* de l'Antiquité au Moyen Âge. De la fouille du quartier des sanctuaires à l'identification d'une nouvelle agglomération de la cité de Béziers ", *Revue Archéologique de Narbonnaise*, n°40, 2007 (sous-presses).

Constant 2005 : CONSTANT (A.). - Du *castrum* à la seigneurie : pouvoirs et occupation du sol dans le massif des Albères et ses marges (III^e s. - XII^e s.), Thèse de doctorat, Université de Toulouse le Mirail, 2 vol., (inédit), 2005, 223p et 327p.

De Jong, Theuws 2001 : DE JONG (M.), THEUWS (F.) Ed. - *Topographie of Power in the Early Middle Ages*, Leiden-Boston-Cologne, 2001 (The Transformation of the Roman World, 6).

Demians d'Archimbaud 1994 : DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), dir. - *L'oppidum de Saint-Blaise du Ve au VIIe s.*, DAF, 45, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1994, 257p.

Fiches 2002a : Volques Arécomiques et cité de Nîmes : évolution des idées, évolution des territoires, In : Garcia (D.) et Verdin (Fl.) dir., - *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Actes du XXIVe colloque international de l'AFEAF, Martignes, 1-4 juin 2000, Paris : Ed. Errance, 2002, p.119-128

Fiches 2002b : FICHES (J.-L.), (Dir.), *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, T.13/14, Lattes, 2002, 994p.

Fixot 2000 : FIXOT (M.), - La cité et son territoire : l'exemple du Sud-est de la Gaule, In : Brogiolo (G.-P.), Gauthier (N) et Christie (N.), Ed., - *Towns and their Territories between late Antiquity and Early Middle Ages*, Brill : Leiden. Boston.Köln, 2000, p.37-62.

Garmy et al., 2004 : GARMY (P.), PANOUILLERES (T.) et SCHNEIDER (L.) avec une contribution de FABRE (G.), - Mais où est donc *Luteva*? Ou géopolitique d'une capitale improbable, *Revue Archéologiques de Narbonnaise*, 37, 2004, p.7-33 <http://halshs.ccsd.cnrs.fr/halshs-00004492>

Garnier et al., 1995 : Garnier (B.), Garnotel (A.), Mercier (C.) et Raynaud (C.). - De la ferme au village : Dassargues du Ve au XIIe siècle (Lunel, Hérault), *Archéologie du Midi Médiéval*, n°13, 1995, pp.1-78.

Geary 1993 : GEARY (P.-J.) - *Le vol des reliques au Moyen Âge*, Aubier, 1993, 256 p

H.G.L. : DEVIC (Cl.) et VAISSETE (J.). - *Histoire Générale du Languedoc*, 2ème éd. revue et augmentée, Toulouse : Privat, 1872-1879.

Lauwers, Ripart sous presse : LAUWERS (M.), RIPART (L.). - Représentation et gestion de l'espace dans l'occident médiéval (Ve-XIIIe s.), Actes du colloque "Rome et l'Etat moderne européen : une comparaison typologique", Rome 2003, sous presse.

Livre Noir : ROUQUETTE (J.). - *Cartulaire de Béziers (Livre Noir)*, Paris-Montpellier, Picard-Valat, 1918, 568 p.

Lugand, Bermond 2001 : LUGAND (M.), BERMONT (I.), Dir., *Hérault (2), Pays de Thau et Agadès, Carte Archéologique de la Gaule 34-2*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris 2001, 448p

Lugand, Pellecier 1994 : Lugand (M.), Pellecier (C.), avec la coll. de Bou (M.-H.). - La région de Mèze et la villa des Prés-Bas à Loupian (Hérault): contribution à l'étude du littoral languedocien, In F. Favory, J.-L. Fiches (dir.), *Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le haut Moyen Age. Etudes microrégionales*. Paris : MSH, Documents d'Archéologie Française n°42, pp. 246-278.

Magnou-Nortier 1974: MAGNOU-NORTIER (El.). - La société laïque et l'église dans la province ecclésiastique de Narbonne (zone cispyrénéenne) de la fin du VIIIe s. à la fin du XIe siècle. Association des Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 1974, 685 p.

Magnou-Nortier 1996 : MAGNOU-NORTIER (E.) et MAGNOU (A.-M.). - Recueil des chartes de l'abbaye de La Grasse, Ed. du CTHS, Paris 1996, 344p.

Martin 2003 : MARTIN (C.). - *La géographie du pouvoir dans l'Espagne wisigothique*, Lille, 2003

Mauné 1998 : Mauné 1998 : MAUNÉ (S.). — *Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale) (Ile s. av. J.-C. - VIe s. ap. J.-C.)*. Montagnac, Editions Monique Mergoïl, 1998. 532 p. (Archéologie et Histoire Romaine, 1).

Monteil 1999 : MONTEIL (M.). – *Nîmes antique et sa proche campagne. Etude de topographie urbaine et périurbaine (fin VIe s. av. J.-C./VIe s. ap. J.-C.)*, Monographies d'Archéologie méditerranéenne, 3, lattes, 1999, 528p.

Ode, Odiot 2001 : ODE (B.), ODIOT (T.). – L'habitat rural de la moyenne vallée du Rhône aux IVe et Ve siècles : In : Ouzoulias (P.), Pellecuer (Chr.), Raynaud (Cl.), Van Ossel (P.) et Garmy (P.) Dir. - *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité, Actes du colloque AGER IV*, Montpellier, 11-14 mars 1998, Editions APDCA, Antibes 2001, p.225-246.

Pagès et al., 2005 : PAGES (G.), SCHNEIDER (L.) et FLUZIN (P.), - Le travail du fer dans l'établissement perché tardo-antique du Roc de Pampelune (Argelliers, Hérault) : l'apport des analyses métallographiques, *ArchéoSciences, Revue d'Archéométrie*, 29, 2005, p.107-116 (<http://halshs.ccsd.cnrs.fr/halshs-00090912>)

Parodi et al.,1987 : PARODI (A.), RAYNAUD (C.), ROGER (J.-M.). - La Vaunage du IIIe siècle au milieu du XIIe siècle. Habitat et occupation des sols. *Archéologie du Midi Médiéval*, t.5, 1987, p.3-60.

Passarius 2006 : PASSARIUS (O.). - Vilarnau. Etude archéologique d'un village et d'un cimetière paroissial en Roussillon (IXe- XVe s.), Thèse de doctorat de nouveau régime, Université François Rabelais, Tours 2006, 913p.

Pellecuer 2000 : PELLECUER (C.). — *La villa des Prés-Bas (Loupian, Hérault) dans son environnement. Contribution à l'étude de la villa et de l'économie domaniale en Narbonnaise*. 2000. 565 p. (Thèse de doctorat, Aix-en-Provence).

Pellecuer 2000b : PELLECUER (Ch.), - Sant-Peyre (Gard). Une agglomération tardo-antique de l'arrière-pays languedocien ouverte au commerce méditerranéen In : *Justien, Mahomet, Charlemagne. Trois empires dans l'économie médiévale, Les dossiers d'Archéologie*, n°256, sept.2000, p.42.

Pellecuer, Pomarèdes 2001 : PELLECUER (C.), POMAREDES (H.), - *Crise, survie ou adaptation de la villa romaine en Narbonnaise Première ? Contribution des récentes recherches de terrain en Languedoc Roussillon*, , In : Ouzoulias (P.), Pellecuer (C.), Raynaud (C.), Van Ossel (P.), Garmy (P.) dir., *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité, Actes du colloque de Montpellier*. Ed. APDCA, pp. 503-532.

Pellecuer, Schneider 2005 : PELLECUER (C.) , SCHNEIDER (L.), - Premières églises et espace rural en Languedoc (V-Xe s.), In DELAPLACE (C.) Dir., *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV-IXe s.)*, Actes du colloque international de Toulouse, 21-23 mars 2003, Paris : éd. Errance, 2005, p.98-119.

Pomarèdes et coll. 2005 : POMARÈDES (H.), BARBERAN (S.), FABRE (L.), RIGOIR (Y.) et coll. La Quintarié (Clermont-l'Hérault, 34). Etablissement agricole et viticulture, atelier de céramiques paléochrétiennes (DS.P) (Ier - VIe s. ap. J.-C.), ed. Mergoil, 2005, 194 p

Provost et al., 1999 : PROVOST (M.) et al., - *Le Gard, Carte Archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2 vol., Paris 1999, 865p.

Riché 1993: RICHIÉ (P.). - Le christianisme dans l'occident carolingien (milieu VIIIè - fin IXè s. In: *Histoire du christianisme*, t.4, *Evêques, moines et empereurs (610-1054)*. Ed. Desclée, 1993, p. 683-766.

Raynaud 2001a : RAYNAUD (C.). - Les campagnes languedociennes aux IVe et Ve siècles, In : Ouzoulias et al., 2001, *op. cit.*, p. 247-274.

Raynaud 2001b : RAYNAUD (C.). - Les campagnes en Gaule du sud-est dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age, *Zephyrus*, Vol. LIII-LIV, Ediciones Universidad Salamanca, 2001, p.473-507.

Schneider, Paya 1995 : SCHNEIDER (L.), PAYA (D.). — Le site de Saint-Sébastien-de-Maroiol (34) et l'histoire de la proche campagne du monastère d'Aniane, *Archéologie Médiévale*, C.N.R.S. Editions, T.25, 1995, p. 133-181.

Schneider, Garcia 1998 : SCHNEIDER (L.), GARCIA (D.), — *Le Lodévois, Carte Archéologique de la Gaule, 34-1, Arrondissement de Lodève et communes d'Aniane, Cabrières, Lieuran-Cabrières, Peret*, Académie des

Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, [Diffusion de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme], 1998, 332 p.

Schneider 2000 : SCHNEIDER (L.). - Sites sacrés, sites profanes. Recherches récentes sur les établissements ruraux du haut Moyen Age dans les périphéries monastiques de Saint-Sauveur d'Aniane et Saint-Sauveur de Gellone (Ve-XIe s.), In : AMADO (C.) et BARRAL I ALTET (X.) dir., *Saint-Guilhem-le-Désert dans l'Europe du haut Moyen Age*, Actes de la 2eme table ronde de Gellone, Août 1998, Amis de Saint-Guilhem-le-Désert, Montpellier 2000, p47-64

Schneider 2003 : SCHNEIDER (L.), – Nouvelles recherches sur les habitats de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age en Gaule du Sud-Est : le cas du Roc de Pampelune (Hérault), *Les Nouvelles de l'Archéologie*, n°92, 2003, p.9-16.

Schneider 2004 : SCHNEIDER (L.), - Entre Antiquité et haut Moyen Age : traditions et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du sud-est, In : FIXOT (M.) Dir. *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Age*, Actes du colloque de Fréjus, 7 et 8 avril 2001, Publications de l'Université de Provence, 2004, p.173-200.

Schneider 2005 : SCHNEIDER (L.), - Dynamiques spatiales et transformations de l'habitat en Languedoc méditerranéen durant le haut Moyen Age (VIe-IXe s.), In - BROGIOLO (G.-P.), CHAVARIA ARNAU (A.), VALENTI (M.) Dir., *Dopo la fine delle ville : le campagne dal VI al X secolo*, , 11° Seminario sul tardo antico e l'alto medioevo, Gavi 8-10 mai 2004, SAP Società Archeologica s.r.l. [Documenti di Archeologia 40], 2005, p.287-312

Schneider 2007a : SCHNEIDER (L.). - Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du sud-est de la Gaule entre Antiquité et Moyen Age (IVe-VIIIe s.) : essai de synthèse, *Gallia* n°64, 2007, p.11-56

Schneider 2008: SCHNEIDER (L.) - Aux marges méditerranéennes de la Gaule mérovingienne. Les cadres politiques et ecclésiastiques de l'ancienne Narbonnaise Ière entre Antiquité et Moyen Age (Ve-IXe siècles) In : F. MAZEL (dir.), *Genèse d'un territoire. L'espace du diocèse dans l'Occident médiéval (Ve-XIIIe siècle)*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 69-95

Verdin 2001 : VERDIN (Fl.). – L'oppidum de Constantine (Lançon-de-Provence, B.-du-Rh.) : un exemple d'établissement de hauteur réoccupé durant l'Antiquité Tardive, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 34, 2001